

# Agir Local

POUR CONTRER À SON NIVEAU LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## **PROJET** / Décrivez votre projet en quelques lignes

Le petit projet REV de mutualisation de la rénovation énergétique de nos maisons est désormais **un démonstrateur** de la possibilité de diviser par deux les consommations d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub>e dans une démarche de mutualisation des audits thermique-études-travaux de propriétaires de maisons individuelles. Il est reproductible sur environ 7600 maisons groupées sur l'Hautill et 5 millions en France.

<http://agirlocal.org/wp-content/uploads/sites/15685/2016/02/20190625-Bilan-REV.pdf>

**TERRITOIRE** / Sur quel territoire se déploie votre projet et quel périmètre de rayonnement ? (commune, groupe de communes)

De l'îlot à l'intercommunalité, sur la commune de Jouy le Moutier et Cergy-Pontoise.

**LES ACTEURS DU PROJET** / Quels sont les acteurs impliqués dans le projet et leur rôle (porteurs, relais, contributeurs, financeurs, etc.) Qui sont les bénéficiaires ?

Les propriétaires-occupants, bénéficiaires, sont évidemment les plus motivés en l'état de la réglementation. La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a subventionné l'audit thermique et financé une assistance à Maîtrise d'ouvrage, elle même subventionnée par l'Ademe et la Drire.

**FACILITÉ DE RÉPLICABILITÉ DU PROJET** / Sur une échelle de 1 à 3, comment évalueriez-vous la capacité du projet à être répliqué sur un autre territoire (1 = difficilement répliquable ; 3 = facilement répliquable) ?

**1 2 3 : 1**

Expliquez (motivations, obstacles)

Si l'efficacité est démontrée sur un gisement très important, le projet bute sur l'absence d'ingénierie tiers de confiance et de financement à taux zéro. Un groupement d'intercommunalités ou un département sont susceptibles de lever ces obstacles. Une région encore plus.

**BÉNÉFICES LOCAUX ET GISEMENT NATIONAL** / Chiffrés l'un et l'autre, autant que faire se peut, en terme de % de réduction de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>e (sur le territoire local, national, en utilisant le tableur carbone), mais aussi en termes d'énergie consommée, de gains en euros, en emploi, d'impact local en général ...

Le gain local est d'environ 850 euros par an en moyenne pour une maison chauffée au gaz et 1700 euros par an à l'électricité (variable avec l'état d'isolation et d'efficacité énergétique de chaque maison). Avec un temps de retour financier sur investissement d'environ 21 ans. Le gain de confort d'habiter est remarquable.

Le gisement de réduction local, annuel, sur l'Hautill est de 82 millions de kWh (énergie finale) et 17 000 TeCO<sub>2</sub>, soit 4% de l'empreinte carbone (émissions territoriales, importations de CO<sub>2</sub> incluses).

Le gisement de réduction national, annuel est d'environ 58 milliards de kWh (énergie finale) et 14 millions de TeCO<sub>2</sub>, soit 1,9 % de l'empreinte carbone (émissions France, importations de CO<sub>2</sub> incluses).

Voir note calcul et tableur d'évaluation du gisement national et local jointe.

Le gisement d'économie financière national est de l'ordre de 5,5 milliards d'euros par an. Le confort d'habiter est en nette amélioration.

**Accédez au tableur carbone Agir Local [en cliquant ici](#).**

**FINANCEMENT** / Comment le projet a-t-il été financé (subvention, investissement, mécénat, crowdfunding, budget de fonctionnement, etc.) ? Quel temps de retour sur investissement ? (si disponible)

L'indicateur du gisement s'établit à 8000 euros environ par teCO<sub>2</sub> économisée chaque année, à l'investissement initial ; avec un temps de retour financier sur investissement d'environ 21 ans.

Collectivement, seul l'audit (5000 euros pour in fine 13 maisons) et l'assistance à maîtrise d'ouvrage ont été subventionnés. Propriétaire par propriétaire les subventions disponibles ont été déclenchées.

Une action d'éducation populaire a en outre été subventionnée à hauteur de 10 000 euros par Cergy-Pontoise. Elle est réutilisable par les lycées.

**DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES** / Pouvez-vous nous faire parvenir des documents existants de présentation du projet (lien internet, doc, pdf, etc.) ? Ces documents sont à joindre par email à [50projets@agirlocal.eu](mailto:50projets@agirlocal.eu) (méthode, calendrier, acteurs, coûts et gains, outils utilisés, adresses, etc.)

Pour l'accès à tous les documents disponibles : <http://agirlocal.org/projet-rev/>

Parmi eux, la fiche de synthèse rédigée pour la commission transition de Cergy-Pontoise en 2015 :

**COMMENTAIRES DU GROUPE PROJET** / Toutes les informations jugées pertinentes pour la reproduction du démonstrateur.

Un seul impératif pour reproduire : simplifier voir la note démonstrateur à l'adresse ci-dessous. En synthèse, réduire à deux phases, audit thermique puis études-travaux par une entreprise générale intégrant une prestation de maîtrise d'œuvre large, c'est à dire architecture, technique et les économies financières, d'énergie et d'émissions de CO2e des travaux arrêtés en regard des analyses de l'audit thermique.

**ADRESSE DU SITE INTERNET** / S'il existe.

<http://agirlocal.org/projet-rev/>

**CONTACT** / Laissez-nous vos coordonnées.

Jean-Michel Vincent : [jeanmichelvincent@agirlocal.eu](mailto:jeanmichelvincent@agirlocal.eu)

**COMMENTAIRES** /

La construction neuve de maisons groupées est fondée sur les économies d'échelles obtenues en jouant sur une demi-douzaine de plans type pour développer une centaine de maisons : économies d'études, productivité des travaux dans une qualité d'habitat. Le démonstrateur REV est une transposition sur l'efficacité énergétique de ce processus efficace et de qualité. Parmi les gains déterminant, la mise à l'écart de prestataires quasi escrocs est un résultat qualitatif difficilement chiffrable mais très réel. Il a déclenché l'adhésion de certains propriétaires qui s'étaient fait prendre, faute d'être des professionnels du bâtiment, ce qui est le cas de l'immense majorité des propriétaires.

La multiplicité des décideurs et des capacités de financement en est le deuxième caractère marquant : le démonstrateur permet d'intégrer une vision à terme de l'efficacité énergétique et des décisions progressives, empilables au fil du temps.

Son troisième caractère tient à la montée en compétence des propriétaires qu'il génère sur la menace climatique et les moyens de la contrer : éducation populaire mais aussi formation des prestataires et des différents intervenants autour du projet le rendant plus facilement reproductible territoire par territoire.